

## Effectifs de bacheliers en hausse à l'UPEM

Les effectifs de nouveaux bacheliers 2013 à l'UPEM suivent la tendance nationale de hausse des effectifs. En revanche, à l'inverse de ce qui est observé au niveau national, les bacheliers non généraux sont moins nombreux que les années précédentes. En licence, plus de la moitié des étudiants ont validé leur premier semestre, ce qui conditionne logiquement le passage en deuxième année puisque d'une part, l'acquisition d'un seul semestre autorise l'inscription en deuxième année et d'autre part, les chances de succès au deuxième semestre sont très liées à la réussite au premier semestre. De surcroît, le passé scolaire influence la réussite en première année, en licence comme en DUT.

### Près de 1 700 nouveaux bacheliers à la rentrée 2013

A la rentrée 2013, 1 699 nouveaux bacheliers se sont inscrits à l'UPEM, soit des effectifs en hausse de 3 % par rapport aux bacheliers 2012. Ce flux de nouveaux bacheliers s'inscrit dans un contexte national de hausse des effectifs (+ 5 %). La croissance des effectifs est importante en licence (+ 8 %) ce qui confirme la tendance continue depuis la promotion 2010 (+ 14 % en cumulé). En DUT, en revanche, les effectifs d'entrants sont fluctuants d'une année sur l'autre, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Les inscrits sont particulièrement moins nombreux en DUT industriels (- 23 %)

#### Evolution des effectifs de nouveaux bacheliers à l'UPEM

	Bacheliers 2010	Bacheliers 2011	Bacheliers 2012	Bacheliers 2013	Evolution 2010-2013
Licence*	1 083	1 113	1 139	1 233	+ 14 %
DUT	501	427	511	466	- 7 %
Ensemble	1 584	1 540	1 650	1 699	+ 7 %

Source : Apogée, UPEM, 2015

\* hors étudiants cumulatifs

### De moins en moins de bacheliers technologiques en DUT

L'UPEM accueille de moins en moins de bacheliers technologiques : depuis 2010, les effectifs sont en baisse de 6 % alors que les bacheliers généraux sont quant à eux de plus en plus

#### Evolution des effectifs inscrits entre 2010 et 2013 selon le type de bac

	Licence*	DUT	Ensemble
Bacheliers généraux	+ 17 %	- 1 %	+ 12 %
Bacheliers technologiques/professionnels	+ 3 %	- 18 %	- 6 %

Source : Apogée, UPEM, 2015

\* hors étudiants cumulatifs

nombreux (+ 12 %). Cette tendance n'est pas celle observée au niveau national où les effectifs de nouveaux bacheliers technologiques entrants à l'université sont en hausse depuis 2011 (+ 9 %)<sup>1</sup>.

De plus, les bacheliers technologiques sont de moins en moins nombreux à s'inscrire en DUT alors qu'ils sont le public cible du diplôme. Depuis 2010, leurs effectifs ont reculé de 18 % en DUT, quand la baisse des inscriptions des bacheliers généraux est minime (1 %). En revanche, en licence, les effectifs de bacheliers technologiques sont en hausse (+ 3 %), hausse toutefois moins forte que celle des bacheliers généraux (17 % contre 3 %). Au final, en 2013 les bacheliers technologiques et professionnels représentaient 30 % des entrants en DUT contre 35 % en 2010. En licence, ils représentent 22 % des inscrits en 2013 contre 20 % en 2010.

<sup>1</sup> Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, MESR-DGESIP-DGRI SIES, 2012 et 2013

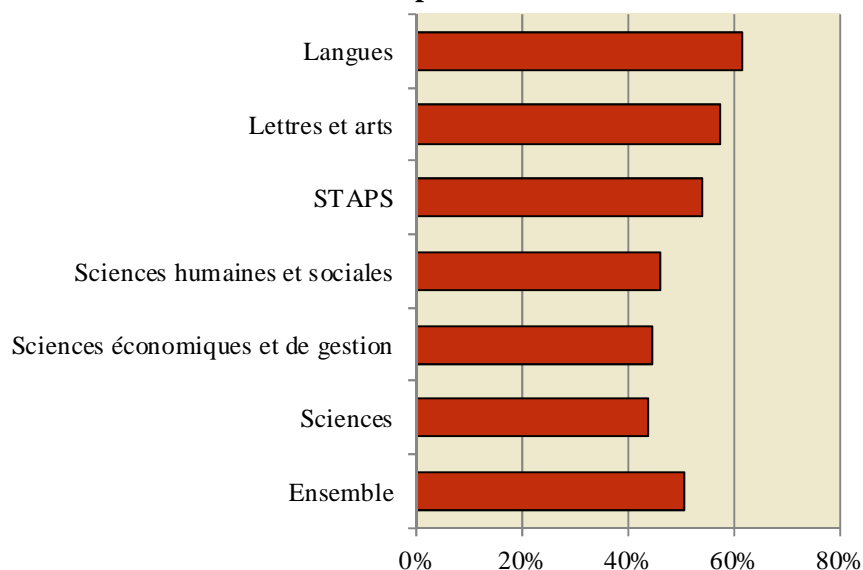
## 51 % des bacheliers valident leur 1<sup>er</sup> semestre de licence

La moitié des bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2013 ont validé leur premier semestre. Les bacheliers des licences de langues (62 %), lettres et arts (58 %) et STAPS (54 %) affichent les taux de réussite les plus élevés. En revanche, la réussite est moindre en sciences humaines et sociales (46 %), sciences économiques et de gestion (45 %) et en sciences (44 %).

Le devenir à l'issue de la première année de licence est étroitement lié à l'obtention du premier semestre. En effet, quand le premier semestre est acquis, un étudiant a 88 % de chances de passer en année supérieure contre 3 % quand il ne l'est pas. Ceci s'explique d'une part parce que la validation d'au moins un semestre est un pré-requis pour accéder en année supérieure. D'autre part, les chances de valider le deuxième semestre sont très élevées quand le premier semestre est acquis (91 %). Et quand les deux semestres sont validés, les chances de passer en année supérieure sont aussi très élevées (91 %).

A l'inverse, les étudiants qui n'ont pas validé le premier semestre passent rarement en année supérieure (3 %). En effet, quand le premier semestre n'est pas validé, les chances de succès au second semestre sont peu élevées (4 %) ce qui s'explique par le fait que l'arrêt des études se fait de façon progressive au cours de l'année. Une minorité seulement suit les cours jusqu'à la fin (26 %<sup>2</sup>). De fait, seuls 40 % se réinscrivent l'année d'après.

### Taux de réussite au premier semestre de licence



Source : Apogee, UPEM, 2015

### Chances de succès au semestre et passage en année supérieure selon la validation du premier semestre

Validation du 1 <sup>er</sup> semestre	Validation du 2 <sup>nd</sup> semestre		Passage en année supérieure		Réinscrit en 1 <sup>ère</sup> année		Taux de départ	
	Nombre d'étudiants	Taux de réussite (%)	Nombre d'étudiants	Taux de réussite (%)	Nombre d'étudiants	Taux de réussite (%)	Nombre d'étudiants	Taux de réussite (%)
1 <sup>er</sup> semestre validé 624 étudiants, 51%	568 étudiants	91%	516 étudiants	91%	7 étudiants	1%	45 étudiants	8%
	56 étudiants	9%	36 étudiants	64%	3 étudiants	6%	17 étudiants	30%
1 <sup>er</sup> semestre non validé 609 étudiants, 49%	26 étudiants	4%	21 étudiants	81%	0 étudiant	0%	5 étudiants	19%
	583 étudiants	96%	0 étudiant	0%	220 étudiants	38%	363 étudiants	62%

Source : Apogée, UPEM, 2015

Au final, un an après leur entrée à l'université, 46 % des bacheliers de licence passent en deuxième année, 19 % se réinscrivent en première année (dans la même licence pour la majorité d'entre eux – 76 %) et 35 % quittent l'UPEM. Notons que parmi les étudiants ayant validé leurs deux semestres, 9 % ne sont pas passés en deuxième année alors qu'ils l'auraient pu.

<sup>2</sup> Enquête parcours des bacheliers 2009, OFIPE, 2013

## Quels indicateurs pour mesurer la réussite en première année de licence ?

**Le taux de passage en deuxième année**, qui rapporte le nombre d'étudiants inscrits en deuxième année aux effectifs d'entrants en licence, fait partie des indicateurs de performance calculés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour les entrants en 2013, **il s'élève à 46 %**. Cet indicateur mesure partiellement la réussite. D'une part en raison des règles de passage en deuxième année : la validation d'au moins un semestre est nécessaire pour accéder en deuxième année de licence. Ainsi, parmi les étudiants passés en 2<sup>ème</sup> année, 10 % ont un semestre en dette. D'autre part, cette mesure ignore d'autres formes de réussite, et notamment le passage en deuxième année dans une formation d'un autre établissement (licence dans une autre université, formation recrutant après une première année de licence...). De ce fait, cette méthode assimile les départs de l'université à de l'échec. Or, parmi les non réinscrits en 2014-2015, 10 % avaient validé leur première année et 5 % avaient acquis un semestre de licence.

**Le taux de validation de la première année**, rapporte le nombre d'étudiants ayant validé le L1 à l'ensemble des entrants en première année de licence. Il mesure la réussite totale en première année, quel que soit le devenir des étudiants l'année suivante, même s'il est fortement lié au taux de passage en 2<sup>ème</sup> année. Pour les entrants en 2013, le taux de validation de la première année de licence est **46 %**. Ce taux peut-être supérieur au taux de passage en deuxième année, notamment quand le taux de départ des étudiants ayant validé leur année est élevé.

Cet indicateur pourrait être affiné en le calculant sur les seuls présents aux examens. Cette information demeure toutefois approximative puisque un étudiant est considéré présent aux examens s'il obtient au moins une note strictement supérieure à zéro.

**Le taux d'obtention d'un semestre** de première année de licence, calculé en divisant le nombre d'étudiants ayant acquis un seul semestre par le nombre d'entrants en première année de licence. Il est de **7 %** pour les entrants en licence en 2013. Cet indicateur complète le taux de validation de la première année, en mesurant la réussite partielle. Quand un seul semestre est validé, il s'agit le plus souvent du premier semestre (dans 68 % des cas).

Ces trois indicateurs considèrent la réussite du seul point de vue de la sanction aux examens, quand une des missions de l'université consiste également à informer et orienter les étudiants. Toutefois, l'indicateur mesurant les effets de la réorientation reste à inventer.

## Réussite au 1<sup>er</sup> semestre fortement liée au parcours scolaire

Un parcours scolaire favorable est un atout pour les premiers pas à l'université. En effet, les chances de réussite au premier semestre sont meilleures pour les détenteurs d'un bac général (59 %) plutôt que technologique (18 %) ou professionnel (7 %). De même, les probabilités de succès sont plus élevées pour les étudiants obtenant leur bac sans retard dans leur parcours (58 % contre 33 %) ainsi que pour ceux ayant obtenu une mention (71 % contre 35 %).

Et ces avantages se cumulent : un bachelier a 83 % de chance d'obtenir son premier semestre s'il détient l'ensemble de ces caractéristiques favorables, 54 % s'il en détient au moins une et 8 % s'il n'en possède aucune.

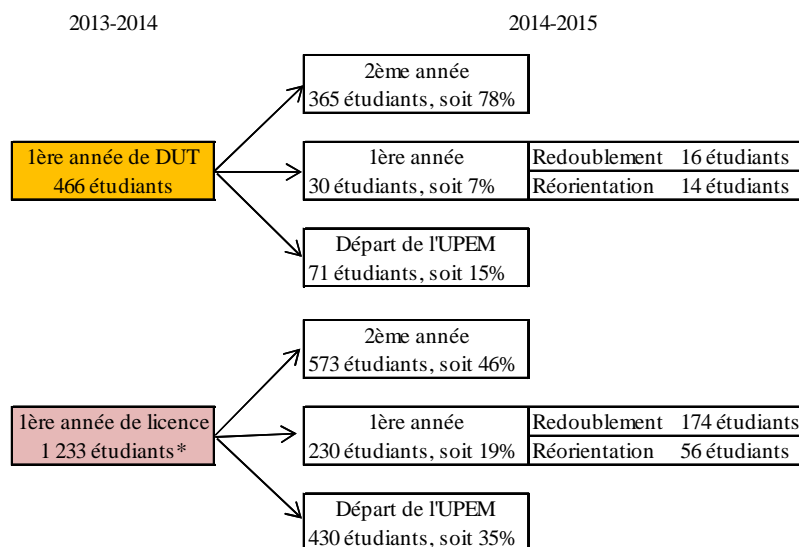
Toutefois, le bagage scolaire ne fait pas tout. Le parcours des bacheliers à l'université est également lié à la motivation des bacheliers pour le contenu de leurs études et leur projet professionnel (Lemaire, 2011). De plus, les capacités d'adaptation des bacheliers dans leur nouvel environnement universitaire, dont « l'apprentissage du métier d'étudiant », sont également des éléments qui influencent la réussite en première année (Beaupère, Boudesseul, 2009).

## 78 % des entrants en DUT passent en 2<sup>ème</sup> année

A l'issue d'une première année de DUT, 78 % des bacheliers passent en année supérieure, 7 % se réinscrivent en première année et 15 % quittent l'UPEM. Le passage en deuxième année est plus élevé pour les DUT tertiaires que les DUT secondaires (84 % contre 66 %). Toutefois, les chances d'accès en année supérieure sont particulièrement élevées en *DUT Techniques de commercialisation* (95 %) : elles font exception au sein de la discipline (77 % en moyenne pour les autres). En DUT, la décision du redoublement ne relève pas uniquement des étudiants, ce qui explique la faiblesse des réinscriptions en première année par rapport aux licences.

Entre les promotions 2010 et 2013 le taux de passage en deuxième année a augmenté de

### Devenir des bacheliers 2013 l'année suivant leur arrivée à l'UPEM



Source : Apogée, UPEM, 2015

\*Hors étudiants "cumulatifs"

1 point. Si les bacheliers généraux réussissent mieux que les bacheliers non généraux (81 % contre 73 % pour la cohorte 2013), les écarts se sont amoindris : le taux de passage des bacheliers non généraux ayant augmenté de 6 points contre 1 point pour les autres. De plus, quand ils n'accèdent pas en année supérieure, les bacheliers généraux se réinscrivent plus souvent en première année que les autres (33 % contre 24 %).

### Méthodologie

Cette étude s'intéresse au devenir d'une cohorte de nouveaux bacheliers, entrant en première année de licence ou de DUT à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée en 2013-2014. Les étudiants inscrits en licence en « cumulatif », c'est-à-dire inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles ont été retirés de l'analyse, en raison de leur particularité. En effet, ces étudiants ne suivent pas les cours de licence ; leur inscription ne représente pour eux qu'une « roue de secours » en cas d'échec en classe préparatoire.

A l'issue d'une première année d'études, trois cas sont possibles :

- l'étudiant passe en deuxième année à l'UPEM
- l'étudiant se réinscrit à l'UPEM en première année. Il est alors qualifié de redoublant, même s'il change de formation.
- l'étudiant quitte l'UPEM. Il est qualifié de non réinscrit. Remarquons qu'un étudiant peut être considéré comme non réinscrit mais peut continuer son parcours dans un autre établissement d'enseignement supérieur et donc a fortiori dans une autre université.

Un étudiant est considéré comme s'étant réorienté si l'année n+1 il a changé de diplôme et/ou de discipline. Une réorientation peut s'accompagner d'un passage en deuxième année.

Les résultats présentés dans ce numéro sont issus de l'exploitation de la base de données APOGEE.

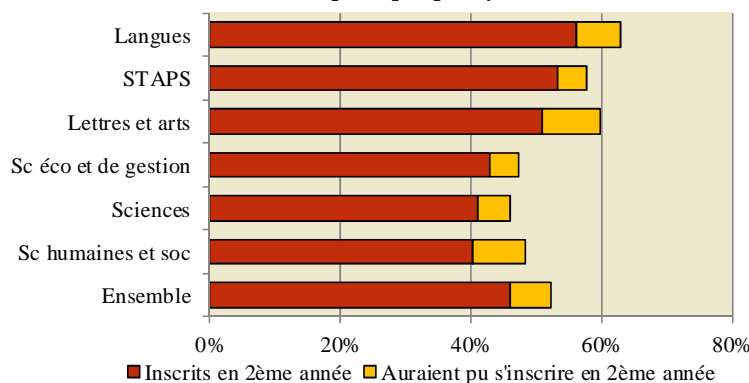
## Quelle réussite pour les non accédants ?

A l'issue de leur première année de licence, plus de la moitié des bacheliers entrés en licence (54 %) ne sont pas passés en année supérieure. Toutefois, 12 % d'entre eux auraient pu s'inscrire en deuxième année : 4 % avaient validé un semestre et 8 % avaient validé totalement leur année.

*In fine*, le taux de passage retenu par le Ministère comme indicateur de performance des établissements serait passé de 46 % à 52 %. Ce "manque à gagner" est particulièrement élevé en lettres et arts, sciences humaines et sociales et langues (plus de 7 points). Toutefois, certains partenariats institutionnalisés expliquent en partie le départ de ces « bons étudiants » : c'est notamment le cas de la licence d'histoire qui prépare aux concours des Instituts d'études politiques.

Néanmoins, dans quelle mesure ces bacheliers valorisent-ils ces acquis au sein d'une autre formation, d'un autre établissement ? Une enquête auprès des non diplômés de l'UPEM a montré que la grande majorité des sortants qui auraient pu s'inscrire en deuxième année à l'UPEM poursuit effectivement des études ailleurs (90 %) et pour un tiers d'entre eux, à un niveau bac + 2 (Gautier, 2013).

46 % des entrants sont passés en année supérieure, 6% avaient les prérequis pour y accéder aussi



Source : Apogée, UPEM, 2015

### Pour aller plus loin

**BEAUPERE Nathalie, BOUDESSEUL Gérard**

*Quitter l'université sans diplôme: Quatre figures du décrochage étudiant*  
CEREQ, Bref, n°265, 2009.

**GAUSSON Laetitia**

*Plus de la moitié des nouveaux bacheliers passent en deuxième année*  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°138, septembre 2014

**GAUTIER Cécile**

*Inscription en L1 : des erreurs d'orientations ?*  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE, Note Ofipe n°16, décembre 2013.

**LEMAIRE Sylvie**

*Les bacheliers 2008 : où en sont-ils à la rentrée 2009 ?*  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Note d'information N°11.08, mai 2008